



U.C.S.A. CGT

Calendrier prévisionnel de négociations à FTV

Un PDG en campagne

La direction nous a convoqués ce jour pour une « réunion de concertation sur le calendrier prévisionnel de négociations ». Initiative quelque peu surprenante quand on sait que la quasi totalité des négociations engagées à France télévisions depuis des mois soit ont échoué soit sont suspendues.

Alors pourquoi cette réunion? S'agit-il de relancer loyalement le dialogue social à FTV ou de participer à la campagne d'autopromotion de l'actuel président candidat à quelques jours de son grand oral devant le CSA ?

Pour ce qui nous concerne, nous ne sommes absolument pas dupes et nous n'avons pas l'intention de jouer les utilités pour une direction dont le bilan en matière de négociation collective et de dialogue social est plutôt accablant.

Nous sommes mêmes passablement excédés par la sur-communication de la direction visiblement obsédée par la désignation du PDG et qui n'hésite pas à instrumentaliser tout ce qu'elle peut pour faire sa publicité. Nous en voulons pour preuve le document assez scandaleux intitulé "FTV repères 2011-2015" qu'elle fait circuler auprès de journalistes choisis et sur lequel nous reviendrons.

Désolé. Face à de telles pratiques, la confiance n'est pas au rendez-vous. Elle l'est d'autant moins que la liste des négociations inabouties ou des accords mal appliqués est presque interminable. Nous y trouvons :

- La relecture jamais effectuée des points posant problème dans l'application de l'accord collectif. Une exécution déloyale qui a conduit la CGT à engager une procédure en justice. Sur le temps de travail, les heures supplémentaires, les congés, les RTT, les jours fériés, les temps partiels, les CDD, la direction promet depuis des mois la réunion "imminente" de la commission de suivi qui n'a toujours pas eu lieu.
- L'absence d'avancée sur le pacte de priorité sur le recours aux moyens internes. Un engagement majeur, acté dans le relevé de conclusions du 30 avril 2014 et confirmé dans le protocole de levée de préavis du 19 janvier 2015 et que la direction se refuse à honorer. Et pendant ce temps la sous activité s'organise sur les plateaux du Siège et à Malakoff au détriment des salariés, de l'entreprise et de la bonne utilisation des deniers publics.
- L'arrêt des négociations sur l'emploi et la prise en compte de la pénibilité, en lien avec un dispositif de départs aidés pour des salariés usés par la pénibilité et l'embauche de jeunes et de précaires.
- L'espace métier, prévu dans l'accord collectif et censé se réunir au moins une fois par an, n'a toujours pas commencé ses travaux deux ans après la signature. Un autre exemple de non exécution de l'accord.

.../...

- L'interruption brutale des négociations sur les compétences complémentaires dont l'état des lieux avait commencé par les outremeres et le blocage qu'a entraîné l'orientation provocatrice donnée par la DRH des réseaux sur ce thème.
- Le refus scandaleux d'appliquer la rémunération des 30 et 50% pour le travail du week-end des CDDU en dépit d'un engagement écrit de la DRH. Celle-ci prétend avec une mauvaise foi peu commune qu'aucun accord n'a été signé. Mais au fait, où se trouve le texte à la signature?
- L'absence de règlement du contentieux sur les chefs monteurs, OPV et OPS CDUU auxquels la direction applique arbitrairement le barème minimal du groupe 4 de l'accord de branche de la télédiffusion alors qu'ils effectuent le même travail.
- L'enlisement des saisines ouvertes sur divers métiers. Exemple avec le courrier du DRH des réseaux sur les gestionnaires d'antenne du 18 juillet 2014 jamais suivi d'effet. Autre exemple avec les chargés de production qui sont en train de constituer leurs dossiers pour assigner eux aussi FTV en justice.
- L'absence de négociation d'un avenant sur la mobilité, négociation annoncée et jamais ouverte alors que les problèmes douloureux sont nombreux, en particulier pour les salariés en mobilité depuis les outremeres.
- La transposition des salariés concernés par les métiers artistiques, conséquence de la laborieuse signature de l'accord et qui ne peut trainer éternellement.
- L'absence de transposition et d'harmonisation des élus et mandatés. En dépit de disparités craintes la direction a enlisé cette négociation. La plupart des DSC CGT ont saisi la justice pour dénoncer ces discriminations. De nombreux élus et mandatés vont suivre la même voie. Un fiasco retentissant pour le dialogue social à FTV.
- L'absence de négociation sur la base de données économiques et sociales (BDES) pourtant annoncée très officiellement en CCE par la DRH.
- L'absence de négociation sur le compte personnel de formation (CPF) pourtant rendue obligatoire par la Loi.
- L'enlisement de la négociation sur la GPEC, dont le projet a été parasité par la mise en œuvre simultanée du PDV.
- L'absence de lancement de la négociation sur le handicap, pourtant obligatoire cette année, comme la NAO, etc.

Une bonne quinzaine de thèmes de négociation que la direction a laissés en jachère et qu'elle voudrait nous faire prioriser aujourd'hui, à quelques jours de la désignation d'un nouveau PDG... La ficelle est un peu grosse. Nous sommes fatigués de cette politique du faux semblant qui n'aboutit à rien et qui n'est pas étrangère au mal être grandissant des salariés de l'entreprise.

Et ce n'est pas en instrumentalisant le rapport Vacquin dans le document évoqué plus haut, en invoquant "le lourd héritage du passé", "l'initialisation ratée de la fusion" et "l'absence d'explication sur ses finalités de la réforme" par l'équipe qui l'a précédée que l'actuelle direction s'exonérera de ses propres responsabilités.

La mission Vacquin a été engagée pour comprendre l'état de santé mental et endiguer la montée des RPS dans l'entreprise après les suicides survenus dans le Pôle Nord Est. Pas pour servir de plan com' à une direction en campagne pour sa réélection.

Paris, le 16 avril 2015